



Assemblée générale

Distr. générale
15 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 22 m) de l'ordre du jour

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales et autres :
coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation de l'Unité africaine**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité africaine

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. **Première page, résumé, premier paragraphe**

Lire comme suit la deuxième phrase :

L'OUA, telle qu'elle était structurée, a cessé d'exister le 8 juillet 2002, tandis que l'Union africaine a vu le jour le 9 juillet.

2. **Première page, résumé, second paragraphe**

Après la dernière phrase, *ajouter le texte suivant* :

À sa 110e séance plénière, le 15 août 2002, l'Assemblée générale a décidé que l'Union africaine reprendrait les droits et responsabilités de l'Organisation de l'unité africaine, ainsi que l'accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (voir décision 56/475). Le présent rapport traite des activités menées au cours de la phase de transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine.

3. **Paragraphe 2**

Après la dernière phrase, *ajouter le texte suivant* :

À sa 110e séance plénière, le 15 août 2002, l'Assemblée générale a examiné une note du Secrétaire général (A/56/1024) transmettant des renseignements communiqués par le Président par intérim de la Commission de l'Union africaine, selon lesquels l'Organisation de l'unité africaine avait cessé d'exister le 8 juillet 2002 et avait été remplacée par l'Union africaine le 9 juillet 2002. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé que l'Union africaine reprendrait les droits et



responsabilités de l'Organisation de l'unité africaine et assumerait les dispositions respectives de l'accord de coopération entre l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation des Nations Unies (voir décision 56/475). Le présent rapport traite des activités menées au cours de la phase de transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine.

4. Paragraphe 45

Lire comme suit la première phrase :

Durant l'année considérée, les différents volets du programme de coopération entre l'ONU et l'OUA ont été exécutés avec succès par l'OUA sous la direction de son nouveau secrétaire général.
